CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E62120** **VALABLE JUSQU'AU** **23/02/2027**

ÉDITÉ LE 22/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2002

Raison sociale : SAS LABLAUDE DIÉGO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/02/2019

Capital : 7 500

16 LES MESURES
23800 SAINT-SULPICE-LE-DUNOIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUERET 44159212800017

Siret : 441 592 128 00017

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 6108353

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 8632000/ 003 206155/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 8632000/003 206155/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/12/2025

Téléphone : 05 55 89 19 47 **Fax :**

Portable : 07 55 07 42 05

Responsabilité légale :
LABLAUDE DIÉGO PRÉSIDENT

Site Internet : http://lablaude-pascal-couverture-23.fr/

E-mail : lablaudepascal@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 713 833 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	24/01/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		24/01/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		24/01/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		03/02/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/12/2025 11:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E62120** **VALABLE JUSQU'AU** **23/02/2027**

ÉDITÉ LE **22/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2002
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/02/2019
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUERET 44159212800017

Siret : **441 592 128 00017**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 6108353

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 8632000/ 003 206155/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 8632000/003 206155/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/12/2025

Raison sociale : **SAS LABLAUDE DIÉGO**

16 LES MESURES
23800 SAINT-SULPICE-LE-DUNOIS

Téléphone : 05 55 89 19 47 **Fax :**
Portable : 07 55 07 42 05

Site Internet : http://lablaude-pascal-couverture-23.fr/
E-mail : lablaudepascal@orange.fr

Responsabilité légale :
LABLAUDE DIÉGO PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/01/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	24/01/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	24/01/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	24/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.